

**STATIONNER
DANS MA VILLE**

ÇA DEVIENT + FACILE



ville-figeac.fr



GUIDE DE STATIONNEMENT - JUILLET 2025

Les 30 premières minutes sont gratuites



Parkings gratuits limités à 15 minutes



Horodateurs



Parkings payants limités à 2h



Parkings payants limités à 4h



TARIFICATION

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h *

Zone orange	
30 min	Gratuit
1h	0.50€
1h30	1.00€
2h	1.50€
3h	3.00€
4h (Durée maximum)	4.00€
au-delà de 4h	25.00€

Samedi de 14h à 18h *

Zone orange	
2h	Gratuit
1h	0.50€
1h30	1.00€
2h	1.50€
3h	3.00€
4h (Durée maximum)	4.00€
au-delà de 4h	25.00€

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h *

Zone rouge	
30 min	Gratuit
1h	1.00€
1h30	1.50€
2h (Durée maximum)	2.50€
au-delà de 2h	25.00€

Samedi de 14h à 18h *

Zone rouge	
1h	Gratuit
1h	1.00€
1h30	1.50€
2h (Durée maximum)	2.50€
au-delà de 2h	25.00€

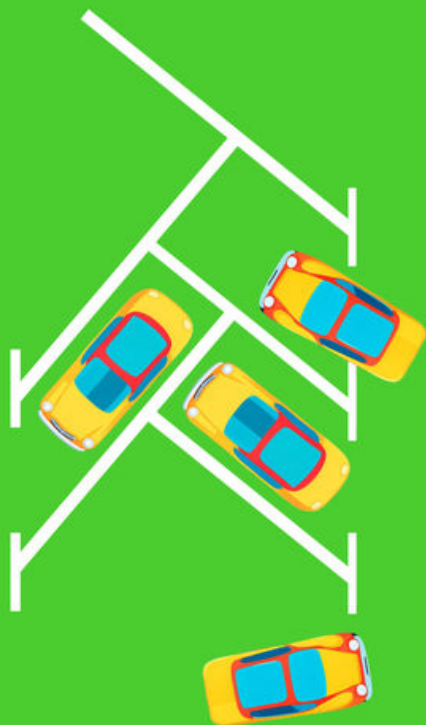
*Sauf jours fériés

LA ZONE VERTE

COMMENT ÇA MARCHE ?

**1811 PLACES
GRATUITES**

- > **Gratuit**
7j/7 – 24h/24 sur
l'ensemble de la voirie non
réglementée.
- > **J'ai le droit de**
stationner mon véhicule
pendant 7 jours consécutifs.
- > **Si je dépasse les**
7 jours consécutifs, je
risque de devoir payer
une amende fixe de **35 €**
pour stationnement
prolongé.



Parkings concernés :

Colonel Teulié
Avenue des Carmes
Place Jean Jaurès
Les Tours
Le Puy
La Gare
Marcel Bardet

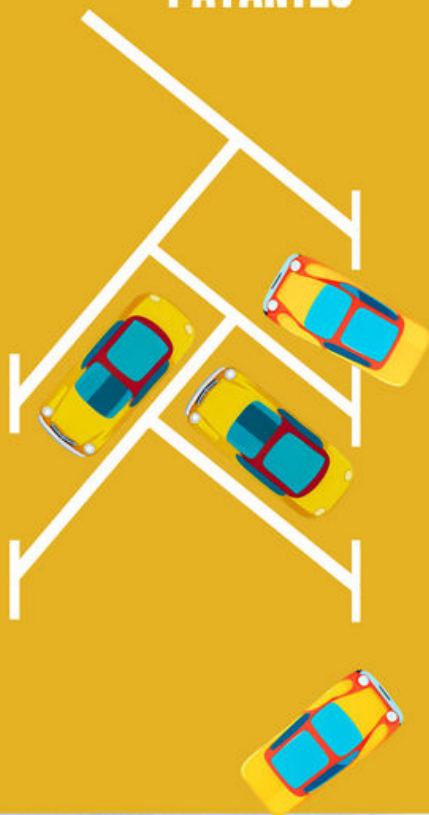
Place du 8 mai 1945
Avenue Jean Jaures
Jardins de l'hôpital
Saint-Barthélémy
Place du Foirail
Allée Victor Hugo
Avenue du Faubourg du Pin

LA ZONE ORANGE

COMMENT ÇA MARCHE ?

- > **Paiement au temps passé**
4h/jour maximum, sur une ou plusieurs tranches horaires.
- > **J'ai le droit à**
30 minutes gratuites (1 fois par jour)
2h gratuites le samedi entre 14h et 18h.
- > **Après m'être stationné**
j'utilise l'itinéraire piéton pour rejoindre le centre-ville en toute sécurité.

**281 PLACES
PAYANTES**



Parkings concernés :

Place de l'Etang
Place Besombes
Place Sully
Parking Griffoul
Rue du Canal

Maréchal Joffre
Rue Paul Bert
Rue Saint-Paul
Avenue Fernand Pezet

LA ZONE ROUGE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Paiement au temps passé
2h/jour maximum, sur une
ou plusieurs tranches
horaires.

J'ai le droit à
30 minutes gratuites (1 fois
par jour)
1h gratuite le samedi entre
14h et 18h.

Si je dépasse les 2 heures
par jour, je risque de
devoir payer une amende
fixe de 25 € pour
stationnement prolongé.

**303 PLACES
PAYANTES**



Parkings concernés :

Place de la Raison

Place Barthal

Place du Consulat

Place Michelet

Place Vival

Place Brugel

Avenue Maréchal Foch

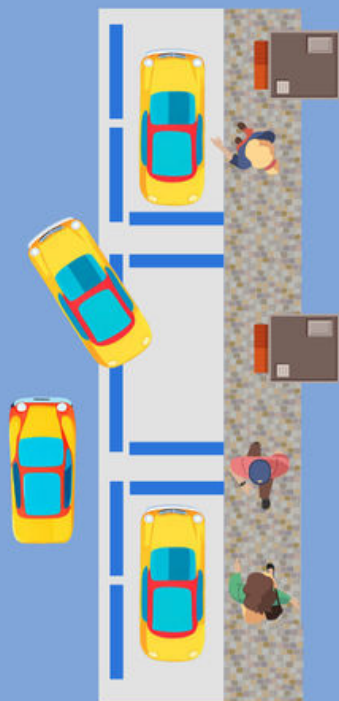
Boulevard Georges Juskiewenski

LES ZONES BLEUES

COMMENT ÇA MARCHE ?

- > Je stationne **GRATUITEMENT** pendant 15 min maximum entre 8h30 et 19h.
- > **OBLIGATOIRE**
J'appose mon **disque réglementaire** de façon visible derrière le pare-brise du véhicule.
- > **Si je dépasse** les 15 minutes, je risque de devoir payer une amende fixe de 35 € pour stationnement prolongé.

**48 PLACES
GRATUITES**



Des zones de stationnement gratuites, avec une durée maximale de 15 minutes, sont proposées :

- Faciliter l'accès aux services et commerces locaux pour des besoins qui nécessitent un court laps de temps
- Accroître la rotation des véhicules et limiter le phénomène des voitures ventouses.

**Du lundi au samedi
De 8h30 à 19h**

DROIT RÉSIDENT

TARIF

20.40€

ABONNEMENT MENSUEL

204 €

ABONNEMENT ANNUEL
SOIT 2 MOIS OFFERTS

1 par foyer

Afin de faciliter le stationnement des habitants du centre-ville, la Ville de Figeac met en place un abonnement résident, leur permettant de stationner plus simplement dans les zones réglementées.

Pour en bénéficier

Les documents justificatifs :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
(FACTURE : EDF, EAU, FORFAIT TÉLÉPHONIQUE)
- Carte grise du véhicule au même nom et à la même adresse.

Règles d'utilisation :

L'abonnement résident autorise le stationnement dans toutes les zones payantes (zone rouge et zone orange).

- Durée maximale de stationnement : 7 jours consécutifs au même emplacement.
- L'abonnement est lié au véhicule identifié (via la plaque d'immatriculation).
- Aucun ticket n'est nécessaire une fois l'abonnement activé.

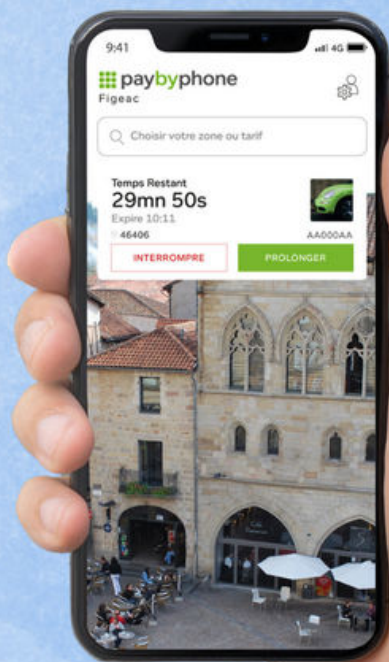
Les titulaires d'une carte PMR bénéficient de 4h gratuites en zone rouge/orange, avec retrait obligatoire d'un ticket PMR à l'horodateur ou via PayByPhone et carte visible sous pare-brise.

PAYER SON PARKING N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE !

Si vous vous stationnez le moyen le plus simple est de payer avec votre smartphone en téléchargeant l'application mobile :



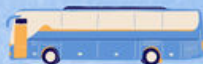
PayByPhone est un service de paiement par téléphone mobile pour le stationnement. L'application PayByPhone permet de payer, prolonger et stopper un ticket de stationnement à distance.



Adoptez un nouveau réflexe et ne vous souciez plus de votre stationnement !

Avec PayByPhone, fini l'horodateur : payez votre stationnement facilement en quelques secondes.

LE BUS GRATUIT



Depuis 2003, le réseau bus, offre un service de transport urbain entièrement gratuit. Avec 93 arrêts répartis dans toute la commune, il facilite la liaison entre les quartiers et le centre-ville tout au long de l'année.

SIMPLIFIEZ VOS TRAJETS !



zenbus

ZENBUS utilise une technologie en temps réel pour optimiser les trajets des bus, réduisant les attentes et améliorant l'efficacité du réseau de transport urbain.



<https://zenbus.net/publicapp/web/figeac>

Zenbus

VÉLOS & MOBILITÉS DOUCES



La ville de Figeac s'engage à promouvoir la mobilité douce pour un environnement plus sain et une meilleure qualité de vie. Nous avons développé un réseau de pistes cyclables sécurisé, reliant l'Est et l'Ouest de la ville, et installé des box à vélos sécurisés, des arceaux à vélos près des écoles et infrastructures sportives.



Adoptez la mobilité douce à Figeac pour une ville plus verte et dynamique !

Mairie de Figeac : 8 RUE DE COLOMB
46100 FIGEAC



Horaires d'ouverture :
du LUNDI au VENDREDI
de 8h30 à 17h30
et
le 1er et 3e SAMEDI
du mois
de 8h30 à 12h00

Nous contacter :

05 65 50 05 40

secretariat.general@ville-figeac.fr

Service informations municipales de la Ville de Figeac - Juillet 2025

Pour plus d'informations : <https://ville-figeac.fr/>